S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Elections professionnelles
du 3 au 10 décembre 2026

DIRM NAMO

DREAL PAYS DE LA LOIRE

LA COMMISSION CONSULTATIVE COMPETENTE POUR LES OUVRIERS DES PARCS ET ATELIERS

Défendre nos métiers - Reconnaître les compétences - Agir sur le travail au quotidien

LA CFDT AUX CÔTÉS DES OPA

Dans les DIRM, les ouvriers des parcs et ateliers assurent des missions techniques indispensables au service public. Leur savoir-faire, leur expérience et leur engagement doivent être pleinement reconnus. La **CFDT** porte leurs revendications et défend leurs droits individuels et collectifs.

NOS QUATRE PRIORITÉS

DES RÉMUNÉRATIONS PLUS JUSTES

Revaloriser les taux horaires et mettre fin au tassement des grilles. Supprimer les abattements de zones 2 et 3, sources d'inégalités entre collègues exerçant des missions comparables.

UNE ANCIENNETÉ RECONNUE

Faire évoluer les règles de prise en compte de la prime d'expérience et de la prime d'ancienneté, notamment pour les droits à pension. Exiger une expertise précise de leurs effets sur la retraite.

DES DROITS SOCIAUX GARANTIS

Obtenir le maintien intégral de la rémunération lors d'un accident imputable au travail, y compris en cas de rechute, et un accès simple à l'information sur les droits et la retraite.

UNE PRÉVENTION À LA HAUTEUR DES RISQUES

Identifier les expositions professionnelles passées et présentes, notamment à l'amiante et au mercure, assurer une traçabilité et un suivi médical adapté aux risques effectivement encourus.

POUR UNE RECONNAISSANCE RÉELLE

La **CFDT** demande à l'État un état des lieux national des OPA encore en activité : effectifs, affectations, âges, classifications et perspectives professionnelles. Anticiper les départs et préserver les compétences, c'est aussi garantir l'avenir des missions.



NOS ENGAGEMENTS POUR LA MANDATURE 2026–2030

Faire des préoccupations des OPA des revendications suivies, des directions jusqu'au niveau ministériel.

VOUS ÉCOUTER

Recueillir les difficultés des collègues, identifier les situations inéquitables et construire les propositions avec les agents.

DÉFENDRE VOS DROITS

Intervenir auprès de l'administration et dans les instances compétentes ; demander des réponses précises et en suivre la mise en œuvre.

VOUS ACCOMPAGNER

Vous informer et vous aider dans les démarches relatives à la carrière, à la rémunération, à la santé au travail et à la retraite.

VOUS RENDRE COMPTE

Partager nos analyses, nos interventions et les réponses obtenues, y compris lorsqu'elles ne répondent pas aux revendications.

DES REVENDICATIONS CONCRÈTES

Pouvoir d'achat - Obtenir des revalorisations salariales durables, plutôt que de laisser les bas de grilles dépendre des seules hausses du SMIC. Défendre un mécanisme de garantie du pouvoir d'achat adapté aux OPA.

Retraite et parcours professionnel - Faire clarifier les modalités de calcul des pensions et améliorer la lisibilité des informations de carrière, notamment dans les outils du régime de retraite concerné.

Accidents et maladies professionnelles - Exiger une protection financière effective et une prise en charge adaptée en cas d'accident de travail ou de rechute.

Amiante, mercure et autres expositions - Demander un recensement des expositions, la conservation des historiques professionnels et un suivi médical individualisé, défini avec les services de prévention et de santé au travail.



POUR VOS MÉTIERS ET VOS DROITS, VOTEZ CFDT

Vote électronique du 3 au 10 décembre 2026 • www.cfdt-ufetam.org